

traité un peu plus longtemps avec les missionnaires, il deviendrait plus docile. » ¹

Champlain forma donc le dessein de fonder une mission sur les bords du lac Huron. Il en fit part aux sept cents Sauvages qui étaient descendus de ces contrées pour l'attendre à Québec à son retour de France, en 1633. Tous y applaudirent. Mais la constance n'était pas la qualité maîtresse de ces pauvres gens. Au moment où l'on y pensait le moins, ils changèrent brusquement d'avis et déclarèrent que le projet du gouverneur était irréalisable. Champlain, qui les connaissait, ne se borna pas à leur en témoigner sa surprise et son mécontentement. Il leur parla en homme qui ne se voyait plus, comme les années précédentes, dans une situation à être impunément joué. Il disposa donc toutes choses pour que les missionnaires pussent faire le voyage projeté. Les Hurons se rendirent. Mais ce ne fut pas pour longtemps. Au moment d'embarquer, ils refusèrent de recevoir les Jésuites dans leurs canots. Le prétexte de ce re-

¹ Charlevoix, *Hist. gén. de la Nouvelle-France*, t. Ier, p. 178.